

Pour proposer l'inscription d'un élève

➤ Quels sont les critères pour postuler ?

- Boursière - Boursier de l'enseignement secondaire et supérieur.
- Future inscrite - Futur inscrit dans une filière de l'enseignement supérieur (BTS, BUT, Licence, CPGE...) publique ou privée.

➤ Comment proposer un candidat ?

Adresser toutes vos demandes à
Dorothee GABANOU

NB : L'Ecole d'été est un dispositif d'accompagnement gratuit.
Tous les frais du stage sont pris en charge.



école d'été

✱ D'INFOS

DRAIO du Rectorat de Lyon - Mission égalité des chances :

Dorothee GABANOU
ecole.ete@ac-lyon.fr





En quoi consiste le dispositif École d'été ?

➤ L'école d'été est un séminaire de 5 jours pour préparer son entrée dans l'enseignement supérieur. Il peut être suivi d'un accompagnement tout au long de la-première -année- d'enseignement supérieur par les-partenaires -de l'école- d'été.

➤ Du **jeudi 25 aout au mercredi 31 aout 2022**, vous êtes accueillis, logés et nourris gratuitement à l'INSA et bénéficiez d'ateliers méthodologiques et de modules transversaux proposés par les différents partenaires (INSA Lyon, ECAM LaSalle, Vetagro Sup, EMLYON) et organisés par l'université Jean Moulin Lyon 3.

➤ Les modules de formation ont véritablement été conçus pour aider les étudiants à mieux intégrer leur nouvel environnement et portent sur les éléments clés d'une réussite dans l'enseignement supérieur :

- développer sa culture générale
- gérer son stress
- s'organiser et gérer son temps
- optimiser ses écrits
- savoir communiquer

S'impliquer, s'engager, s'épanouir dans ses études !

Les ateliers transversaux et les conférences proposés par les différents partenaires de l'école d'été (ECAM,...) permettront également aux étudiants d'être sensibilisés aux questions de société pour mieux appréhender la transition vers le supérieur.

Les moments de convivialité et d'échange favoriseront la coopération et l'entraide.

À qui s'adresse l'École d'été ?

➤ Fort d'une expérience réussie depuis 2008, ce dispositif s'adresse à toutes et tous les élèves de terminale de l'académie de Lyon, boursières et boursiers de l'enseignement secondaire ou supérieur (notamment issus des Quartiers Prioritaires de la Ville et des zones rurales) inscrits en première année d'études supérieures après le baccalauréat.

◆ UNE JOURNÉE TYPE DE LA CLASSE D'ÉTÉ

Matin (9h-12h)	Midi	Après-midi (14h-17h)	Soirée
Gestion du stress, prise de parole en public...	Repas	Culture générale	Activités Blind TEST musical

L'après École d'été

Après l'« École d'été », les élèves qui auront bénéficié de ce dispositif pourront être **parrainés** par des étudiantes et des étudiants inscrits dans une des grandes écoles ou universités partenaires durant leur première année d'études supérieures.

➤ Les "Plus" de l'École d'été

Ce stage permet d'acquérir les codes et les méthodes pour optimiser l'entrée dans l'enseignement supérieur. Il permet de lutter contre le décrochage en élargissant le champ des possibles sur les poursuites d'études.

Les échanges entre pairs et les ateliers transversaux permettent aussi de développer la coopération, la confiance et l'ouverture d'esprit nécessaires à une entrée sereine dans l'enseignement supérieur.

Quelques témoignages

Maxence

« Merci beaucoup pour m'avoir appris à me connaître et à connaître les autres ».

Heddy

« L'école d'été a été pour moi une expérience enrichissante. Avec une conscience sociale et un « goût » pour l'égalité, vous donnez à des élèves qui en ont besoin l'opportunité de bénéficier d'un soutien moral et pédagogique dans l'appréciation de leurs deux ou trois années de CPGE. J'adhère à votre initiative et vous en remercie sincèrement. J'ai passé une très bonne semaine et rencontré des profils intéressants grâce à vous. Merci et à bientôt ».

Alexis

« Merci pour ce super séjour. J'ai rencontré des professeurs passionnés dont les cours étaient très intéressants. J'ai appris énormément de choses. J'avais des réticences par rapport à ce séjour et je me suis complètement trompé. Merci de mettre ce genre de stage en place. Cela m'a beaucoup aidé. Si je réussis dans deux ans mes concours, vous n'y serez pas pour rien ».

